



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Norme américaine de communication des risques OSHA (29 CFR 1910.1200)

Date de révision 16-déc.-2024

Numéro de révision 1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit Part A:
FlexFoam-iT!TM III,IV,15,17,25
Simpact 85A
Task 10 Black/Black Fast,11,13,14,
KX Flex 90
Urethane 2906

Autres moyens d'identification

Codes produit FG-469A

Synonymes Aucun(e)

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Élastomère en polyuréthane

Limitations relatives à l'utilisation Aucune information disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur

Smooth-On, Inc, 5600 Lower Macungie Rd, Macungie, PA 18062, USA, Phone: +01.610.252.5800, www.smooth-on.com, sds@smooth-on.com

E-mail sds@smooth-on.com

Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Chemtel: US: 1-800.255.3924; International: 1-813.248.0585

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Classification

| | |
|---|--------------|
| Toxicité aiguë - Inhalation (poussières/brouillards) | Catégorie 4 |
| Corrosion/irritation cutanée | Catégorie 2 |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Catégorie 2A |
| Sensibilisation respiratoire | Catégorie 1 |
| Sensibilisation cutanée | Catégorie 1 |
| Cancérogénicité | Catégorie 2 |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) | Catégorie 3 |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) | Catégorie 2 |

Dangers sans autre classification (HNOC)

non applicable

Éléments d'étiquetage



Danger

Mentions de danger

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H332 - Nocif par inhalation

H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

H351 - Susceptible de provoquer le cancer

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Porter des gants/des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Conseils de prudence - Intervention

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

En cas de symptômes respiratoires : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Mentions de mise en garde - Stockage

Garder sous clef.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée.

Autres informations

Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Substance

non applicable.

Mélange

| Nom chimique | Numéro CAS | % massique | Secret industriel |
|---|------------|------------|-------------------|
| Diisocyanate de diphenylméthane | 26447-40-5 | 40 - 70 | * |
| Isocyanate de o-(p-isocyanatobenzyl)phényle | 5873-54-1 | 1 - 15 | * |
| Phosphate de triéthyle | 78-40-0 | 1 - 15 | * |

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition n'a pas été divulgué au titre du secret industriel.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Description des premiers secours

| | |
|---|--|
| Conseils généraux | Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. |
| Inhalation | Peut provoquer une réaction respiratoire allergique. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin. Transporter la victime à l'air frais. Éviter le contact direct avec la peau. Utiliser une protection pour pratiquer le bouche-à-bouche. |
| Contact oculaire | Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste. |
| Contact avec la peau | Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes. |
| Ingestion | Peut produire une réaction allergique. NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin. |
| Protection individuelle du personnel de premiers secours | Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter le contact direct avec la peau. Utiliser une protection pour pratiquer le bouche-à-bouche. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. |

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

| | |
|-------------------------------|--|
| Symptômes | Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Toux et/ ou respiration sifflante. Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements. Sensation de brûlure. Difficultés respiratoires. |
| Effets de l'exposition | Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

| | |
|------------------------|---|
| Note au médecin | Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter les symptômes. |
|------------------------|---|

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

| | |
|---------------------------------------|---|
| Moyens d'extinction appropriés | Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant. |
|---------------------------------------|---|

| | |
|--|---|
| Incendie majeur | PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace. |
| Moyens d'extinction inappropriés | Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression. |
| Dangers spécifiques dus au produit chimique | Le produit est ou contient un agent sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. |
| Données d'explosion | |
| Sensibilité aux impacts mécaniques | Aucun(e). |
| Sensibilité aux décharges électrostatiques | Aucun(e). |
| Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers | Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle. |

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

| | |
|----------------------------------|--|
| Précautions individuelles | Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. |
| Autres informations | Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8. |

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

| | |
|---|--|
| Méthodes de confinement | Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. |
| Méthodes de nettoyage | Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés. |
| Prévention des dangers secondaires | Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales. |

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

| | |
|--|--|
| Conseils relatifs à la manipulation sans danger | Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. |
|--|--|

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

| | |
|-----------------------------------|--|
| Conditions de conservation | Conservé les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Garder sous clé. Conservé hors de la portée des enfants. |
|-----------------------------------|--|

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle**Limites d'exposition**

Les composants suivants sont les seuls composants du produit au-dessus du seuil (ou du niveau contribuant à la classification de danger du mélange) qui présentent une valeur limite d'exposition applicable à la région à laquelle la présente fiche de données de sécurité est destinée ou une autre valeur limite recommandée. À notre connaissance, les autres constituants pertinents n'ont pas de valeurs limites d'exposition connues d'après les sources ci-répertoriées.

| Nom chimique | TLV ACGIH | OSHA PEL | NIOSH |
|---|-----------|---|-------|
| Diisocyanate de diphenylméthane 26447-40-5 | - | Ceiling: 0.02 ppm Ceiling: 0.2 mg/m ³ | - |
| Isocyanate de o-(p-isocyanatobenzyl)phényle 5873-54-1 | - | Ceiling: 0.02 ppm Ceiling: 0.2 mg/m ³ | - |

Contrôles techniques appropriés**Contrôles techniques**

Douches
Rince-oeils
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.

Protection des mains

Porter des gants appropriés. Gants imperméables.

Protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié. Vêtements à manches longues.

Protection respiratoire

Il est nécessaire de choisir et de porter une protection respiratoire appropriée en fonction de la nature chimique, des dangers et de l'utilisation faite de ce produit tout en respectant les exigences de sécurité de la juridiction locale. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires.

Remarques générales en matière d'hygiène

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Retirer et laver les gants et vêtements contaminés, y compris leur doublure intérieure, avant réutilisation. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

| | |
|----------------|-------------------------------|
| État physique | Liquide |
| Aspect | Liquide ambré |
| Couleur | Orange |
| Odeur | Moisi |
| Seuil olfactif | Aucune information disponible |

Propriété

| Propriété | Valeurs |
|---|--------------------------|
| pH | Aucune donnée disponible |
| pH (en solution aqueuse) | |
| Point de fusion / point de congélation | 2.77 °C / 37 °F |
| Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition | > 148.889°C (300°F) |

Remarques • Méthode

Aucun(e) connu(e)
Aucun(e) connu(e)
Aucun(e) connu(e)
Aucun(e) connu(e)

| | | |
|--|-------------------------------------|-------------------|
| Point d'éclair | > 148.889 °C / 300 °F | Aucun(e) connu(e) |
| Taux d'évaporation | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Inflammabilité | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Limites d'inflammabilité dans l'air | | Aucun(e) connu(e) |
| Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité | Aucune donnée disponible | |
| Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité | Aucune donnée disponible | |
| Pression de vapeur | < 0.00016 mmHg @20 °C (kPa) (68 °F) | Aucun(e) connu(e) |
| Densité de vapeur | >1 | Aucun(e) connu(e) |
| Densité relative | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Hydrosolubilité | Insoluble dans l'eau | Aucun(e) connu(e) |
| Solubilité(s) | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Coefficient de partage | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Température d'auto-inflammabilité | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Température de décomposition | | Aucun(e) connu(e) |
| Viscosité cinématique | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Viscosité dynamique | 30 - 100 cPs | Aucun(e) connu(e) |
| <u>Autres informations</u> | | |
| Propriétés explosives | Aucune information disponible | |
| Propriétés comburantes | Aucune information disponible | |
| Point de ramollissement | Aucune information disponible | |
| Masse molaire | Aucune information disponible | |
| Teneur en COV | Aucune information disponible | |
| Densité de liquide | Aucune information disponible | |
| Masse volumique apparente | Aucune information disponible | |

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

| | |
|---|--|
| Réactivité | Aucune information disponible. |
| Stabilité chimique | Stable dans les conditions normales. |
| Possibilité de réactions dangereuses | Aucun(e) dans des conditions normales de transformation. |
| Conditions à éviter | Chaleur excessive. |
| Matières incompatibles | Acides forts. Bases fortes. Agents comburants forts. |
| Produits de décomposition dangereux | Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies. |

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

| | |
|-----------------------------|--|
| Inhalation | Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. (d'après les composants). Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Nocif par inhalation. |
| Contact oculaire | Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une sévère irritation des yeux. (d'après les composants). Peut entraîner rougeurs, démangeaisons et douleur. |
| Contact avec la peau | Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. En cas de contact répété ou prolongé, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes |

sensibles. (d'après les composants). Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Provoque une irritation cutanée.

Ingestion

Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut provoquer des effets supplémentaires comme indiqué dans « Inhalation ». L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**Symptômes**

Les symptômes de réactions allergiques peuvent inclure éruption cutanée, démangeaisons, œdème, difficultés respiratoires, sensation de tintement dans les mains et les pieds, vertiges, évanouissements, douleurs poitrinaires, douleurs musculaires ou bouffées de chaleur. Toux et/ ou respiration sifflante. Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Rougeur. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements.

Toxicité aiguë

Nocif par inhalation.

Mesures numériques de toxicité**Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH**

| | |
|--|-----------------|
| ETAmél (voie orale) | 8,270.20 mg/kg |
| ETAmél (voie cutanée) | 10,131.00 mg/kg |
| ETAmél (inhalation-poussières/brouillard) | 1.533 mg/l |

Informations sur les composants

| Nom chimique | DL50 par voie orale | DL50, voie cutanée | CL50 par inhalation |
|---|---------------------------|--------------------------|--------------------------------------|
| Diisocyanate de diphénylméthane 26447-40-5 | > 10000 mg/kg (Rat) | > 10000 mg/kg (Rabbit) | = 490 mg/m ³ (Rat) 4 h |
| Isocyanate de o-(p-isocyanatobenzyl)phényle 5873-54-1 | > 10000 mg/kg (Rat) | > 10000 mg/kg (Rabbit) | = 490 mg/m ³ (Rat) 4 h |
| Phosphate de triéthyle 78-40-0 | 1100 - 1600 mg/kg (Rat) | > 20 g/kg (Rabbit) | > 8817 mg/m ³ (Rat) 4 h |

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**Corrosion/irritation cutanée**

Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Aucune information disponible.

Cancérogénicité

Contient un cancérogène connu ou supposé. Classification d'après les données disponibles pour les composants. Susceptible de provoquer le cancer.

Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme cancérogènes.

| Nom chimique | ACGIH | CIRC | NTP | OSHA |
|-----------------|-------|---------|-----|------|
| Diisocyanate de | - | Group 3 | - | - |

| | | | | |
|---|---|---------|---|---|
| diphénylméthane 26447-40-5 | | | | |
| Isocyanate de o-(p-isocyanatobenzyl)phényle 5873-54-1 | - | Group 3 | - | - |

Légende**CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)**

Groupe 3 - Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.**STOT - exposition unique** Peut irriter les voies respiratoires.**STOT - exposition répétée** Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.**Danger par aspiration** Aucune information disponible.**Autres effets néfastes** Aucune information disponible.**Effets interactifs** Aucune information disponible.**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****Écotoxicité** Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.**Persistance et dégradabilité** Aucune information disponible.**Bioaccumulation****Informations sur les composants**

| Nom chimique | Coefficient de partage |
|--|------------------------|
| Diisocyanate de diphénylméthane 26447-40-5 | 4.5 |
| Isocyanate de o-(p-isocyanatobenzyl)phényle 5873-54-1 | 4.5 |
| Phosphate de triéthyle 78-40-0 | 1.11 |

Autres effets néfastes Aucune information disponible.**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****Méthodes d'élimination****Déchets de résidus/produits inutilisés** Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser les récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

DOT, États-Unis non réglementé

IATA non réglementé

IMDG non réglementé

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Inventaires internationaux

| | |
|----------------------|--|
| TSCA | Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. |
| DSL/NDSL | Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. |
| EINECS/ELINCS | Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. |
| ENCS | Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. |
| IECSC | Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. |
| KECI | Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. |
| PICCS | Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. |
| AIIC | Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. |
| NZIoC | Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. |

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées
PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels
NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

Réglementations fédérales des États-Unis

SARA 313

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit contient une ou plusieurs substances chimiques soumises aux conditions de déclaration de la Loi des États-Unis et du Titre 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372.

| Nom chimique | SARA 313 - Valeurs de seuil % |
|---|-------------------------------|
| Diisocyanate de diphénylméthane - 26447-40-5 | 1.0 |
| Isocyanate de o-(p-isocyanatobenzyl)phényle - 5873-54-1 | 1.0 |

Catégories de danger selon SARA 311/312, États-Unis

Si ce produit répond aux critères de déclaration d'échelon EPCRA 311/312 de 40 CFR 370 (États-Unis), consulter la section 2 de la présente FDS pour prendre connaissance des classifications adaptées.

CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)

Ce produit ne contient aucune substance réglementée au titre de polluants selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (Clean Water Act, 40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

CERCLA

Ce matériel, tel que fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substance dangereuse en vertu de la Loi de Responsabilité Environnementale et de Réponse Compensatoire Exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302) (CERCLA) (40 CFR 302) ou de la Loi sur les Modifications et Réautorisation du Fond Spécial pour l'environnement des États-Unis (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences de rapport spécifiques au niveau local, régional ou de l'État concernant les rejets de ce matériau.

Réglementations étatiques des États-Unis**Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis**

| Nom chimique | New Jersey | Massachusetts | Pennsylvanie |
|---|------------|---------------|--------------|
| Diisocyanate de diphenylméthane 26447-40-5 | X | - | - |
| Isocyanate de o-(p-isocyanatobenzyl)phényle 5873-54-1 | X | - | - |

EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette

EPA, États-Unis, numéro d'enregistrement de pesticide non applicable

RUBRIQUE 16: Autres informations

| | | | | |
|-------------|---------------------------|------------------|---------------------|---------------------------|
| NFPA | Dangers pour la santé 3 | Inflammabilité 0 | Instabilité 0 | Dangers particuliers - |
| HMIS | Dangers pour la santé 2 * | Inflammabilité 0 | Dangers physiques 0 | Protection individuelle X |

Légende de l'astérisque Danger chronique * = Danger chronique pour la santé

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité**Légende**

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :
 PBT: Substances persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)
 vPvB: Substances très persistants et très bioaccumulables (vPvB)
 STOT : Toxicité spécifique pour certains organes cibles
 ETA : Estimation de la toxicité aiguë
 CL50 : Concentration létale médiane
 LD50 : Dose létale, 50 %

Légende RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

| | | | |
|---------|---------------------------------|------|--|
| TWA | TWA (moyenne pondérée en temps) | STEL | STEL (Limite d'exposition à court terme) |
| Plafond | Valeur limite maximale | Sk* | Désignation « Peau » |
| + | Sensibilisants | | |

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)
 Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)
Agence de protection de l'environnement des États-Unis
Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)
FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV
Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)
Base de données sur les substances dangereuses
International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)
Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)
Schéma National Australien de Notification et d'Evaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)
NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)
National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)
National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)
Programme national de toxicologie, États-Unis (NTP)
CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)
Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité
Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV
Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation
Organisation mondiale de la santé

Date de révision 16-déc.-2024
Remarque sur la révision Aucune information disponible.

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Norme américaine de communication des risques OSHA (29 CFR 1910.1200)

Date de révision 27-sept.-2024

Numéro de révision 4.01

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit Part B:
FlexFoam-It! Series
Foam-IT! 3, 10, 10 Slow, 15
Task 8, 15, 18, 23, 24
Simpact Series (Except Simpact 80)

Autres moyens d'identification

Codes produit FG-446B

Synonymes Aucun(e)

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Élastomère en polyuréthane

Limitations relatives à l'utilisation

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur

Smooth-On, Inc., 5600 Lower Macungie Rd, Macungie, PA 18062, USA, Phone: +01.610.252.5800, www.smooth-on.com, sds@smooth-on.com

E-mail sds@smooth-on.com

Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Chemtel: US: 1-800.255.3924; International: 1-813.248.0585

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Classification

Ce produit chimique n'est pas considéré comme dangereux selon la norme de communication des dangers (Hazard Communication Standard) 2012 de l'OSHA, États-Unis (29 CFR 1910.1200).

Dangers sans autre classification (HNOC)

non applicable

Éléments d'étiquetage

Mentions de danger

Ce produit chimique n'est pas considéré comme dangereux selon la norme de communication des dangers (Hazard Communication Standard) 2012 de l'OSHA, États-Unis (29 CFR 1910.1200).

Autres informations

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**Substance**

non applicable.

Mélange

Le produit ne contient aucune substance considérée comme dangereuse pour la santé à la concentration considérée

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition n'a pas été divulgué au titre du secret industriel.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**Description des premiers secours**

| | |
|-----------------------------|--|
| Inhalation | Transporter la victime à l'air frais. |
| Contact oculaire | Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières. Consulter un médecin. |
| Contact avec la peau | Laver la peau avec de l'eau et du savon. |
| Ingestion | Rincer la bouche. |

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

| | |
|-------------------------------|--------------------------------|
| Symptômes | Aucune information disponible. |
| Effets de l'exposition | Aucune information disponible. |

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

| | |
|------------------------|------------------------|
| Note au médecin | Traiter les symptômes. |
|------------------------|------------------------|

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

| | |
|--|--|
| Moyens d'extinction appropriés | Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant. PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace. |
| Incendie majeur | |
| Moyens d'extinction inappropriés | Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression. |
| Dangers spécifiques dus au produit chimique | Aucune information disponible. |
| Données d'explosion | |
| Sensibilité aux impacts | Aucun(e). |

mécaniques

Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun(e).

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Mettre en place une ventilation adaptée.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les limites d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques Douches
Rince-oeils
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Il est nécessaire de choisir et de porter une protection oculaire/ faciale appropriée en fonction de la nature chimique, des dangers et de l'utilisation faite de ce produit tout en respectant les exigences de sécurité de la juridiction locale.

| | |
|---|---|
| Protection des mains | Il est nécessaire de choisir et de porter une protection des mains appropriée en fonction de la nature chimique, des dangers et de l'utilisation faite de ce produit tout en respectant les exigences de sécurité de la juridiction locale. |
| Protection de la peau et du corps | Il est nécessaire de choisir et de porter une protection de la peau et du corps appropriée en fonction de la nature chimique, des dangers et de l'utilisation faite de ce produit tout en respectant les exigences de sécurité de la juridiction locale. |
| Protection respiratoire | Il est nécessaire de choisir et de porter une protection respiratoire appropriée en fonction de la nature chimique, des dangers et de l'utilisation faite de ce produit tout en respectant les exigences de sécurité de la juridiction locale. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires. |
| Remarques générales en matière d'hygiène | Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. |

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|-----------------------|-------------------------------|
| État physique | Liquide |
| Aspect | Liquide translucide visqueux |
| Couleur | Aucune information disponible |
| Odeur | Doux à sucré |
| Seuil olfactif | Aucune information disponible |

| <u>Propriété</u> | <u>Valeurs</u> | <u>Remarques • Méthode</u> |
|--|--------------------------|----------------------------|
| pH | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| pH (en solution aqueuse) | | Aucun(e) connu(e) |
| Point de fusion / point de congélation | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Point d'éclair | > 148.889 °C / 300.2 °F | Aucun(e) connu(e) |
| Taux d'évaporation | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Inflammabilité | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Limites d'inflammabilité dans l'air | | Aucun(e) connu(e) |
| Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité | Aucune donnée disponible | |
| Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité | Aucune donnée disponible | |
| Pression de vapeur | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Densité de vapeur | > 1 | Aucun(e) connu(e) |
| Densité relative | 1.07 | Aucun(e) connu(e) |
| Hydrosolubilité | Insoluble dans l'eau | Aucun(e) connu(e) |
| Solubilité(s) | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Coefficient de partage | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Température d'auto-inflammabilité | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |
| Température de décomposition | | Aucun(e) connu(e) |
| Viscosité cinématique | 20K-30K cPs | Aucun(e) connu(e) |
| Viscosité dynamique | Aucune donnée disponible | Aucun(e) connu(e) |

Autres informations

| | |
|--------------------------------|-------------------------------|
| Propriétés explosives | Aucune information disponible |
| Propriétés comburantes | Aucune information disponible |
| Point de ramollissement | Aucune information disponible |
| Masse molaire | Aucune information disponible |
| Teneur en COV | Aucune information disponible |
| Densité de liquide | Aucune information disponible |

Masse volumique apparente Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Réactivité Aucune information disponible.

Stabilité chimique Stable dans les conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Conditions à éviter Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

Produits de décomposition dangereux Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

Contact oculaire Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. En cas de contact oculaire, peut provoquer une irritation.

Contact avec la peau Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Aucun effet connu d'après les informations fournies.

Ingestion Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut être nocif en cas d'ingestion.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité
Aucune information disponible

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Classification d'après les données disponibles pour les composants. Aucune information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Classification d'après les données disponibles pour les composants. Aucun effet connu dans les conditions normales d'utilisation.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Classification d'après les données disponibles pour les composants. Aucune information disponible.

| | |
|---|--|
| Mutagénicité sur les cellules germinales | Classification d'après les données disponibles pour les composants. Aucune information disponible. |
| Cancérogénicité | Classification d'après les données disponibles pour les composants. Aucune information disponible. |
| Toxicité pour la reproduction | Classification d'après les données disponibles pour les composants. Aucune information disponible. |
| STOT - exposition unique | Aucune information disponible. |
| STOT - exposition répétée | Aucune information disponible. |
| Danger par aspiration | Aucune information disponible. |
| Autres effets néfastes | Aucune information disponible. |
| Effets interactifs | Aucune information disponible. |

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

| | |
|-------------------------------------|--|
| Écotoxicité | L'impact de ce produit sur l'environnement n'a pas été entièrement étudié. |
| Persistance et dégradabilité | Aucune information disponible. |
| Bioaccumulation | Aucune donnée n'est disponible pour ce produit. |
| Autres effets néfastes | Aucune information disponible. |

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes d'élimination

| | |
|---|---|
| Déchets de résidus/produits inutilisés | Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales. |
| Emballages contaminés | Ne pas réutiliser les récipients vides. |

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

| | |
|------------------------|----------------|
| DOT, États-Unis | non réglementé |
|------------------------|----------------|

IATA non réglementé

IMDG non réglementé

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Inventaires internationaux

| | |
|----------------------|--|
| TSCA | Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. |
| DSL/NDSL | Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. |
| EINECS/ELINCS | Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. |
| ENCS | Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. |
| IECSC | Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. |
| KECI | Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. |
| PICCS | Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. |
| AIIC | Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. |
| NZIoC | Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. |

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées
PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels
NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

Réglementations fédérales des États-Unis

SARA 313

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit ne contient aucune substance chimique soumise aux conditions de déclaration de la loi des États-Unis et de l'article 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372.

Catégories de danger selon SARA 311/312, États-Unis

Si ce produit répond aux critères de déclaration d'échelon EPCRA 311/312 de 40 CFR 370 (États-Unis), consulter la section 2 de la présente FDS pour prendre connaissance des classifications adaptées.

CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)

CERCLA

Réglementations étatiques des États-Unis

Proposition californienne 65

Ce produit contient des produits chimiques connus de l'État de Californie comme provoquant des malformations congénitales et d'autres effets

nocifs pour la reproduction

Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis

Ce produit ne contient aucune substance réglementée par les législations étatiques de droit à l'information en vigueur

EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette

EPA, États-Unis, numéro d'enregistrement de pesticide non applicable

RUBRIQUE 16: Autres informations

| | | | | | | | |
|-------------|------------------------------|-----------------------|----------|--------------------------|----------|--------------------------------|----------|
| NFPA | Dangers pour la santé | Inflammabilité | 1 | Instabilité | 0 | Dangers particuliers | - |
| | 0 | | | | | | |
| HMIS | Dangers pour la santé | Inflammabilité | 1 | Dangers physiques | 0 | Protection individuelle | X |
| | 0 | | | | | | |

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

PBT: Substances persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

vPvB: Substances très persistants et très bioaccumulables (vPvB)

STOT : Toxicité spécifique pour

certaines organes cibles

ETA : Estimation de la toxicité aiguë

CL50 : Concentration létale médiane

LD50 : Dose létale, 50 %

Légende RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

| | | | |
|---------|---------------------------------|------|--|
| TWA | TWA (moyenne pondérée en temps) | STEL | STEL (Limite d'exposition à court terme) |
| Plafond | Valeur limite maximale | Sk* | Désignation « Peau » |
| + | Sensibilisants | | |

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

Agence de protection de l'environnement des États-Unis

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGl)

FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV

Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données sur les substances dangereuses

International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)

National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)

Programme national de toxicologie, États-Unis (NTP)

CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)

Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité

Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV

Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation

Organisation mondiale de la santé

Date de révision 27-sept.-2024

Remarque sur la révision

Aucune information disponible.

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité